



Accueil / Actualités / [Arrêté n°DRCL-BFL-CB-2021-080 concernant le budget 2021](#)

ARRÊTÉ N°DRCL-BFL-CB-2021-080 CONCERNANT LE BUDGET 2021

Le préfet de Seine-et-Marne a pris l'arrêté n°DRCL-BFL-CB-2021-080 réglant et rendant exécutoire le [budget primitif 2021](#) de la commune de Chamigny.

Retrouvez l'arrêté ci-dessous :

Téléchargement : Arrêté préfectoral n°DRCL-BFL-CB-2021-080

MAIRIE DE CHAMIGNY

33 rue Roubineau
77260 CHAMIGNY
01 60 22 05 46

Nous contacter

Copyright 2021 Mairie de Chamigny

